

VIE NOUVELLE *FINANCES*

Journal de l'union fédérale des retraité.e.s CGT FINANCES
Numéro 51 - Mars 2025

RETRAITÉS
DES NANTIS, DES PRIVILÉGIÉS ?

SOLIDARITÉ
J'ÉCRIS TON NOM

8 MARS

RETRAITÉ.E.S MOBILISÉ.E.S

la
cgt
retraité.es
FINANCES

SOMMAIRE

MARS

- 04 8 MARS**
Retraité.e.s mobilisé.e.s
- 05 8 MARS**
Pour le progrès social
- 09 EXTRÊME DROITE**
Droitisation des débats
- 10 SOLIDARITÉS**
J'écris ton nom : solidarité
- 12 BRÈVES**
Rappel 5ème conférence UFR - Quiberon



MENTIONS LÉGALES :



Directeur de la publication :
Guy CARRIERE

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 0317 S 08364
N° ISSN : 2276-1063
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES FINANCES
CGT
263 rue de Paris
Case 540 - 93514 - Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 76 66
Courriel : ufr@cgtf finances.fr
PRIX 0,50 €
Internet : www.cgtf finances.fr

Prix : 0.50 €

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

Guy CARRIERE

Jean-Louis CORVAISIER

Pierre-Yvon DALINO

Alain GUICHARD

Fabienne JANNEAU

Nasser MANSSOURI

Dominique Micat

Patricia TEJAS

Odette TERRADE

Myriam THUEUX

Michel ZECHEL

Maquettage : Hélène
CANOT



ÉDITO

L'élection du 47^{ème} président des États-Unis a porté Donald Trump au pouvoir pour un second mandat.

Au programme, ambitions impérialistes sur le Groenland, le Canada, le canal de Panama et décrets autoritaires sur le droit du sol, les personnes transgenres.

Dès son investiture, il a signé une multitude de décrets aux incidences lourdes pour la population américaine mais mondiale également.

Il a décidé du retrait des États-Unis de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'accord de Paris signé en 2015 portant sur la transition écologique

et ordonné l'expulsion de migrants illégaux estimés à 11 millions sur le territoire américain dont un grand nombre insérés dans la société américaine.

Donald Trump vient de déclencher une guerre économique mondiale en imposant des droits de douane aux exportations de biens de 25% au Canada et au Mexique, de 10% à la Chine en sus de ceux déjà appliqués. L'Union Européenne sera également taxée sans que l'on connaisse pour l'heure le taux appliqué et les produits visés. Cette guerre économique et politique est absurde. Le gel des aides étrangères a été décrété pour 90 jours, sauf pour Israël et l'Egypte, le temps d'examiner si ces subventions sont conformes au projet politique du président.

L'arrêt brutal des subventions américaines plonge les ONG et les agences onusiennes dans l'incertitude, menaçant des millions de vies à travers le monde. Inédite, abrupte et sans sommation, cette décision a plongé le monde humanitaire dans une profonde incertitude.

Avec des conséquences parfois désastreuses pour les populations qu'il soutient : fermetures de programmes essentiels, mises en danger de personnes vulnérables (programmes SIDA, campagnes de vaccinations, vigilance médicale).

Dans son discours d'adieux, Joe Biden a prononcé le mot juste : oligarchie, ce régime politique de plus en plus répandu dans le monde et dans lequel la souveraineté appartient à une classe restreinte et privilégiée.

Le trumpisme risque de bouleverser le monde et surtout de ruiner la démocratie.

Le libéralisme est à l'œuvre, la puissance de l'Etat réduite le plus possible au prétexte d'une lutte contre la bureaucratie, l'individualisme exalté.

Et que dit l'Union Européenne face aux menaces américaines ?

L'Union Européenne a regretté la mesure douanière de la Maison-Blanche et se dit prête à riposter avec fermeté.

Le risque que les 27 n'adoptent pas une attitude commune est grand, l'Italie et la Hongrie notamment pourraient tenter des négociations bilatérales avec le pouvoir américain en raison de leur proximité politique avec Trump.

La démarche de Trump vise bel et bien à affaiblir l'Europe en la divisant et à attaquer nos valeurs et notre démocratie.

En France, les faillites d'entreprises se multiplient et le taux de chômage remonte alors que des mesures de réduction des allocations chômage ont été votées. Plus inquiétant, les entreprises concernées sont à 97% des entreprises de grande taille ou intermédiaire.

Pour autant pas question pour le patron du MEDEF de toucher aux 160 milliards d'€ d'aides directes et indirectes dont bénéficient les entreprises dont 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales compensées par l'Etat.

Le discours ambiant : alléger le coût du travail en faisant contribuer les retraités « aisés » notamment au financement des retraites.

Le budget général adopté définitivement le 6 février est un budget d'austérité.

Rappelons que le budget présenté et modifié à la marge entérine une baisse de : 300 millions du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, 100 millions du budget du ministère des sports qui ne représente que 0,3% du PIB, et plus d'1 milliard d'€ du budget de la transition écologique.

Enfin le « conclave » sur la réforme des retraites ne s'est toujours pas réuni dans l'attente notamment de la réponse de la Cour des Comptes saisie par le 1^{er} ministre. Mais il y a peu à en attendre, les représentants patronaux étant opposés à l'abrogation de la réforme de même qu'hostiles à une baisse de l'âge de départ.



8 mai's

LES RETRAITÉ.E.S ONT TOUTES LES RAISONS D'ÊTRE MOBILISÉ.E.S !

En France, en Europe et partout dans le monde, les femmes sont en première ligne des inégalités à cause d'un système économique capitaliste reposant sur le patriarcat. Même si les lignes bougent, ce système les cantonne trop souvent dans des secteurs de l'économie les plus dévalorisés et les plus précaires.

Les inégalités à la retraite s'amplifient, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques estime que les femmes résidant en France ont une pension de droit direct moyenne (y compris l'éventuelle majoration pour trois enfants ou plus) inférieure de 38 % à celle des hommes en 2022. Dans le chapitre dédié au "montant

des pensions", on peut lire que "trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1000 euros bruts mensuels", et que "les femmes sont surreprésentées parmi les titulaires d'une faible pension".

Pour éradiquer les inégalités salariales et pour avoir une retraite décente pour tous et toutes la CGT propose notamment :

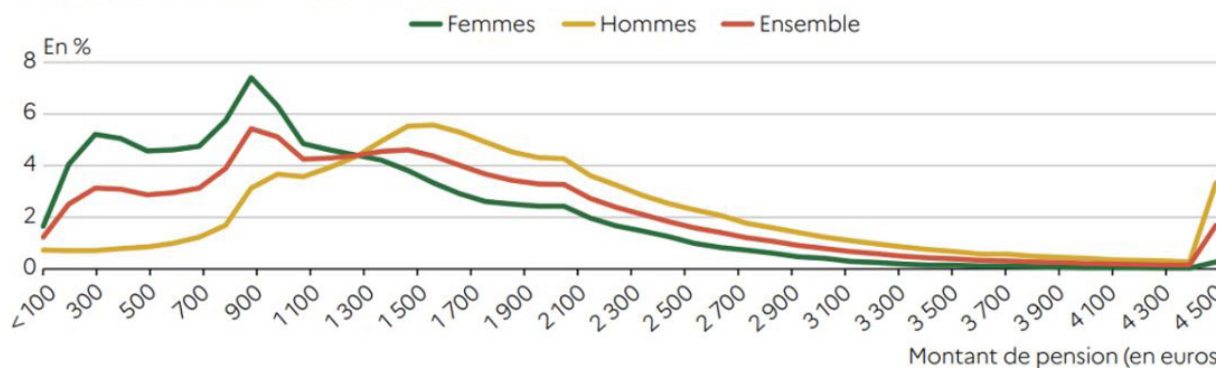
- la retraite à 60 ans et une pension au moins équivalente au Smic pour une carrière complète.
- l'harmonisation des droits les plus favorables pour tous les secteurs d'activité privés ou publics (par exemple que la naissance d'un enfant compte

autant quel que soit son contrat de travail);

- la création de droits au départ anticipé avant 60 ans pour tous les métiers pénibles - y compris ceux à prédominance féminine ;
- la revalorisation du minimum vieillesse ;
- la garantie des droits à retraite à temps plein pour tous les salariés qui ont subi du travail à temps partiel ;
- la comptabilisation des périodes de congés maternité et de parentalité, ainsi que les périodes d'accident de travail et de maladie professionnelle, comme périodes travaillées ouvrant des droits pour le niveau de pension ;
- le renforcement des droits familiaux et la revalorisation des pensions de réversion.

Graphique 4 Distribution de la pension brute mensuelle de droit direct (y compris éventuelle majoration pour trois enfants ou plus) des retraités résidant en France

4a. Ensemble des retraités, fin 2020



Lecture > Chaque point correspond à la borne supérieure de l'intervalle. Ainsi, 3,3 % des hommes ont une pension mensuelle supérieure à 4 500 euros.

Champ > Bénéficiaires d'un avantage principal de droit direct (y compris éventuelle majoration pour trois enfants ou plus) dans au moins un régime de base, résidant en France, vivants au 31 décembre 2020.

Source > DREES, EIR.

2025

LA LONGUE MARCHÉ DES FEMMES POUR LE PROGRÈS SOCIAL



Source la CGT

IL Y A 100 ANS, LA GREVE EMBLEMATIQUE DES SARDINIÈRES DE DOUARNENEZ

Du 21 novembre 1924 au 6 janvier 1925, les ouvrières des conserveries de Douarnenez se mettent en grève pour dénoncer la pénibilité de leur travail et réclamer des augmentations de salaire. 46 jours d'un terrible conflit social, celui des sardinières contre les usiniers.

Dans un ouvrage publié en 1925, D. Renoult du journal l'Humanité et M. Simonin de la CGTU écrivent : « La grève de Douarnenez fut donc bien une revendication de la misère, imposée par les besoins économiques les plus élémentaires. Les patrons, les réactionnaires qui, lorsqu'elle éclata, crièrent à la machination révolutionnaire et dénoncèrent l'opération politique du maire communiste Le Flanchec, ont menti avec impudence. Ce fut une grève exclusivement économique, une grève de femmes. Beaucoup parmi celles-ci, attachées au vieux usages du catholicisme, continuèrent d'aller à la messe tout en suivant les réunions syndicales et en participant aux manifestations dans la rue. La grève de Douarnenez démontre à quel

point, en unissant ses possibilités d'action économique et politique, le prolétariat se trouve renforcé dans la lutte. Dans cette lutte si compliquée semée d'événements dramatiques le comité de grève ne cessa jamais de penser aux sous, à la bouchée de pain qu'il fallait à tout prix arracher. C'est le secret de sa victoire. »

LE LONG COMBAT DES FEMMES TRIEUSES DE POISSON SUR LES PORTS

Après le combat centenaire des sardinières de Douarnenez, plus près de nous, d'autres combats ont été menés pour la reconnaissance du travail des femmes trieuses de poisson sur les ports.

Léonne Mahoic, camarade CGT du Morbihan nous rappelle son

expérience des années 70/80 sur le port de Lorient : Toutes les nuits à partir de 23h une centaine de femmes se présentait chaque soir à l'embauche sous la criée, on appelait le nombre nécessaire, les autres repartaient chez elles, sans rien. Cette situation pouvait se répéter pendant plusieurs semaines sans aucun salaire. Elles travaillaient les pieds et les mains dans la glace toute la nuit et quand elles partaient à la retraite elles n'avaient que le minimum vieillesse, qui ne leur permettait pas de vivre.

Les femmes n'avaient aucun droit alors qu'elles travaillaient à côté des dockers qui bénéficiaient d'avantages liés à leur statut. Cette injustice était inacceptable. Le plus difficile a été de convaincre toutes ces femmes que l'on pouvait s'unir pour changer et améliorer cette situation qui leur semblait normale et qu'elles acceptaient depuis si longtemps.

Un long combat s'est engagé pendant 7 ans sur le thème « à travail égal salaire égal » pour obtenir enfin en 1986, le même statut que les hommes avec tous ses avantages.

“

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

RETRA



AITÉ.E.S



TAXATION DES RETRAITÉ.E.S « RICHES » : TOUTES ET TOUS RÉPONDONS À CETTE PROVOCATION IDÉOLOGIQUE !

Les riches sont de plus en plus riches !

Les chiffres sont connus : En France, les riches sont de plus en plus riches. La fortune cumulée des dix personnes les plus riches s'élèvent à 693 milliards d'euros, celle des 500 les plus riches s'élèvent à 1.228 milliards d'euros soit 45 % du PIB (produit intérieur brut) ; c'était 20% du PIB en 2017.

Les entreprises du CAC 40 n'ont jamais autant versé de dividendes selon la Lettre VERNIMMEN : elles ont établi un nouveau record : après les 80,2 milliards versés en 2022, les 97,1 milliards en 2023, ce sont près de 100 milliards qui ont été versés en 2024 (98,2 Mrds).

Comment épargner les riches ?

Pourtant, lors de l'élaboration de la loi de Finances 2025, la ministre du travail, Astrid PANOSYAN-BOUVET a lancé un ballon d'essai : et si on taxait les retraités riches, ceux qui ont plus de 2.000 € de pension ?

Devant le tollé suscité par cette proposition, le premier ministre, des personnalités de droite comme de gauche ont rejeté ce projet. Néanmoins, la presse s'est acharnée : « Taxation des retraités » : le débat impossible ! (Le Monde du 1er février) - « On va devoir dépenser plus pour nos enfants, moins pour les grands-parents (Antoine FOUCHER pour la Tribune du Dimanche) - Pourquoi personne ne veut les taxer plus ? » Franck DEDIEU Marianne.

Combien d'efforts pour exonérer le capital !

Afin d'épargner le capital, tous les projets visent à s'attaquer aux retraités. Taxer les riches au-delà de 2000 € - 2.500 € et supprimer l'abattement fiscal forfaitaire de 10%. Sans s'en vanter, le RN, dont le responsable économique J-F TANGUY, a proposé de remplacer l'abattement fiscal de 10% par un abattement forfaitaire de 1.000€ avant que le parti d'extrême-droite ne rétro-pédale, essayant de masquer son soutien constant au capital !

A l'UFR Finances CGT, on est

clair : on n'est pas riche avec une pension de 2.000 € - 2.500 € d'autant que les pensions ont subi, sur le plan national 10% de perte de pouvoir d'achat depuis 2017 ce qui justifie notre revendication d'une augmentation de 10% en 2025 que nous porterons toutes et tous le 20 mars prochain en défendant notre Sécurité Sociale dont nous fêtons les 80 ans d'existence. Nos luttes ont permis une augmentation de 5,3% en

2024 et la dissolution a permis une augmentation de 2,2% en 2025.

Nos revendications sont précises : oui il faut augmenter les pensions en fonction des augmentations de salaires, oui il faut augmenter les petites pensions : aucune pension en dessous de 80% du SMIC ! Et qu'on ne nous accuse pas d'être pour un statu quo fiscal : notre Fédération des Finances CGT porte dans ses revendications un grand projet de justice fiscale qui renforcerait les recettes de l'Etat de 60 à 100 milliards d'euros, principalement en faisant contribuer le capital. Quant à la Sécurité sociale, la CGT propose 40 milliards d'euros de recettes supplémentaires (+2,2Mrds sur des cotisations sur l'intéressement et la participation, + 5 Mrds d'augmentation d'1/4 de point de la cotisation patronale, +5,8 Mrds d'égalité entre les femmes et les hommes, +6,4 Mrds en doublant le forfait sur l'épargne retraite et + 24 Mrds en soumettant les revenus financiers à cotisations sociales).

Les retraités ne sont pas des nantis : ils contribuent, en tant que consommateurs à la bonne marche de l'économie ! Il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul : il faut s'en prendre à Elon, Jeff, Mark, Bernard et les autres !

DES NANTIS, DES PRIVILÉGIÉS, LES RETRAITÉ.E.S ?

Il ne se passe pas une journée sans que ne reviennent des propos attaquant les retraités. Qu'il s'agisse de la Ministre du travail, du Premier ministre ou d'une kyrielle de prétendus experts, c'est un flot incessant de demandes de ponction sur nos pensions. Il serait intéressant qu'ils nous montrent leurs revenus !

Le tableau démontre que ces affirmations sont erronées et ne reflètent pas la réalité de la plupart des retraités. Nous avons déjà publié des chiffres portant sur une vingtaine d'années qui démontraient les pertes subies. Dans cet article nous ne traiterons que de la période de Macron Président (avec une petite anticipation puisque nous partons de janvier 2017). Même avec l'indice INSEE qui ne reflète pas ce que sont les dépenses réelles des retraités, tous les retraités sont perdants. Il ne peut pas en être autrement puisque nos pensions de base sont revalorisées a posteriori en fonction de l'inflation constatée depuis la réforme instaurée par

François Hollande en 2015. Quant aux retraites complémentaires AGIRC ARRCO elles sont revalorisées avec un pourcentage inférieur à l'inflation.

Ainsi la revalorisation de 5,3 % à compter de janvier 2024 sur les retraites de base n'était que la mise en application des dispositions du Code de la Sécurité sociale qui fixe le montant de la revalorisation en comparant la moyenne des indices Insee de novembre 2022 à octobre 2023 par rapport à la moyenne de novembre 2021 à octobre 2021. Ce n'est qu'un rattrapage par rapport à l'inflation subie. Il en est de même pour la revalorisation de 2,2 % en janvier 2025. Et ce n'est que parce que la motion de censure a été adoptée que nous avons eu 2,2 % car le gouvernement Barnier ne voulait accorder que 0,8 % au 1^{er} janvier pour tous et 0,8 % au 1^{er} juillet pour ceux ayant moins de 1 500 €.

De plus les augmentations des pensions de base sont perçues fin janvier pour certains et début février pour celles payées par les Carsat. Pour les pensions Agirc Arrco les revalorisations

interviennent en début de mois. Aussi il est tenu compte de cet état de fait dans les calculs. Les retraités n'ayant pas subi l'augmentation de la CSG de 1,7 point au 1^{er} janvier 2018 (cadeau de bienvenue de Macron pour son arrivée à l'Élysée) et qui ont eu 1% de revalorisation de leurs pensions de base au 1^{er} janvier 2020 ont perdu plus de 3 000 € sur la période 2017-2024. Les pertes sont encore plus importantes par rapport à l'évolution du SMIC et du salaire mensuel de base. Bien évidemment les pertes sont plus conséquentes pour celles et ceux ayant subi la majoration de 1,7 point depuis le 1^{er} janvier 2018 et n'ayant eu que 0,3 % au 1^{er} janvier 2020. Alors qui sont les privilégiés, les retraités qui ont cotisé pendant toute leur vie professionnelle pour se constituer des droits ou les détenteurs de milliers d'euros de capitaux mobiliers ? Ces derniers ont vu Macron leur octroyer un formidable cadeau à compter de l'imposition des revenus de l'année 2018. Jusqu'à cette date les revenus de capitaux étaient inclus dans les revenus soumis à l'impôt sur le revenu et de ce fait les gros porteurs de ces revenus de capitaux étaient taxés aux taux de 41 ou 45 % sur ces revenus. Macron en instaurant la flat tax a sorti ces revenus du calcul de l'impôt annuel et a ramené ce taux pour le calcul de l'impôt sur ces revenus à 12,8 %. Il a même été, jusqu'à la déclaration des revenus de 2020, inférieur à la première tranche d'imposition qui était à 14 %. C'est la principale raison du gonflement du patrimoine de ces ultra riches et aussi bien les macronistes, que la droite et l'extrême droite ne veulent pas supprimer cette flat tax. Si l'on ajoute tous les cadeaux en termes de cotisations sociales ou d'aides diverses les vrais nantis, les vrais privilégiés sont à chercher de ce côté, non pas de celui des retraités.

Évolutions comparées sur la période 2017-2024 de la revalorisation des pensions de retraite par rapport à celles de l'indice INSEE, du SMIC, du SMB.								
Montant net de la pension en Décembre 2016 (1)	Montant net de la pension en Décembre 2024 (1)	Montant perçu en net en 8 ans	Montant théorique avec revalorisation selon l'indice INSEE (2)	Perte cumulée en 8 ans	Montant théorique avec revalorisation suivant celle du SMIC	Perte cumulée en 8 ans par rapport au SMIC	Montant théorique avec revalorisation suivant celle du salaire mensuel de base (SMB)	Perte cumulée en 8 ans par rapport au salaire mensuel de base
990 € pension de base (3)	1 132,7 €	99 118 €	102 371 €	3 253 €	103 322 €	4 204 €	104 227 €	5 109 €
990 € (3) (4)	1 131,4 €	98 893 €	102 371 €	3 478 €	103 322 €	4 429 €	104 227 €	5 334 €
1 846 € pension de base (5) (7)	2 061,8 €	181 292 €	190 950 €	9 658 €	192 290 €	10 998 €	192 444 €	11 152 €
1 846 € (4) (5) (7)	2 070,0 €	181 330 €	190 950 €	9 620 €	192 290 €	10 960 €	192 444 €	11 114 €
2 400 € pension de base (6) (7)	2 680,5 €	235 698 €	248 853 €	13 155 €	249 997 €	14 299 €	250 199 €	14 501 €
2 400 € (4) (6) (7)	2 691,2 €	235 817 €	248 853 €	13 036 €	249 997 €	14 180 €	250 199 €	14 382 €

(1) Après déduction des cotisations sociales éventuelles et hors impôt sur le revenu, (2) En appliquant au montant perçu en 2016 le coefficient calculé avec la moyenne de l'indice

INSEE de chacune des années 2017 à 2024 par rapport à celle de l'année 2016, (3) Revalorisation au 1^{er} janvier 2020 de 1 % (4) Pension composée de 2/3 en pension de base et 1/3 en pension Agirc-Arrco, (5) Ce qui correspond à une pension brute de 2 015 € en janvier 2019 conduisant à la revalorisation réduite à 0,3 % au 1^{er} janvier 2020,

(6) Revalorisation au 1^{er} janvier 2020 de 0,3%, (7) Augmentation de la CSG de 1,7 point depuis le 1^{er} janvier 2018.

EXTRÊME-DROITE

La droitisation des débats en France depuis plusieurs décennies a peu à peu banalisé, voire légitimité les idées d'extrême droite, comme la préférence nationale ou la submersion migratoire



© Gina Sanders - stock.adobe.com // CGT Finances

Le temps où les hommes et femmes politiques de droite et de gauche s'opposaient par principe aux propositions de l'extrême droite est révolu. L'adhésion malheureusement durable d'une partie importante de l'opinion aux idées du parti d'extrême-droite, de la droite extrême et partagées maintenant par la Macronie, ne provient finalement pas des choix économiques qu'ils formulent, mais de leur capacité à imposer dans le débat public l'idée que la cause des inégalités proviendrait de l'étranger, de « l'autre ».

Il faut donc trouver des boucs émissaires, aujourd'hui le débat sur la « submersion migratoire » ou sur « le grand remplacement » sature l'espace politique et médiatique. Ce débat évite de s'attaquer aux vrais sujets

comme les crises systémiques du capitalisme qui font basculer dans la pauvreté des millions d'êtres humains quelle que soit leur nationalité. Il s'appuie sur des mécanismes de division bien documentés.

D'un côté, ce qui sépare les hommes (une langue, une religion, une géographie), de l'autre ce qui les unit (les valeurs universelles et citoyennes). D'un côté, les droits d'un peuple essentialisés à la nationalité, de l'autre, les droits des hommes en général. La frontière est là, mouvante au fil des siècles, entre l'attachement légitime, civique et pacifique à des racines, une langue, des traditions, un territoire, et l'isolationnisme qui s'installe quand ces forces sont utilisées non plus pour échanger, pour partager mais pour exclure.

Peter Wahl, politiste Allemand caractérise la période mondiale que nous vivons à travers 5 spécificités anxiogènes :

1. Insécurité sociale (au sens large) / crise systémique du capitalisme
2. Insécurité publique (tranquillité publique)
3. Insécurité écologique
4. Insécurité sanitaire (post covid)
5. Insécurité géopolitique (économie de guerre)

Face à tous ces moments de notre vie quotidienne qui sont percutés par ce sentiment d'insécurité, le réflexe est de rechercher des cadres « rassurants et protecteurs » en lieu et place d'une démarche revendicative de fond. Cette aspiration à pouvoir maîtriser sa vie est corrélée à l'individualisme, et le besoin d'un État fort, autoritaire, qui à défaut de protéger, rassure en excluant les étrangers.

A l'inverse, La CGT croit en la possibilité d'un sursaut et un rassemblement unitaire, non pas à partir d'un critère national, mais d'un critère social et internationaliste. Cela nécessite de retrouver nos repères de classe excluant la mise en concurrence des travailleuses et travailleurs entre eux (actifs et retraités).

C'est précisément la responsabilité ainsi que le rôle historique de la CGT, pour amplifier notre combat contre le capital, le fascisme et la xénophobie en agissant pour une mondialisation de coopération entre les peuples, de paix et de désarmement.

Solidarités

J'ÉCRIS TON NOM : SOLIDARITÉ !

Par son analyse, ses propositions et son action, la CGT agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité.

Tels sont les premiers paragraphes des statuts de la Confédération Générale du Travail tels qu'ils ont été votés lors du congrès de Limoges du 23 au 28 septembre 1895. Beaucoup d'associations, issues des périodes de guerre, se sont bâties sur des principes de solidarité comme le Secours Populaire Français qui va fêter ses 80 ans d'existence. Dans la prison de Fresne, le jeune résistant et futur président du Secours Populaire, Julien LAUPRETRE (1926 - 2019) rencontre Missak MANOUCHIAN, le chef résistant de la MOI qui lui dit : moi je vais mourir, toi tu es jeune et tu vas vivre. Alors dote la France libérée d'une grande association de solidarité populaire dans une humanité qui ne sera, après le nazisme, plus la même !

DES QUESTIONS LÉGITIMES SE POSENT !

La devise du Secours Populaire Français répond le mieux à ces questions : tout ce qui est humain est nôtre !

Oui, il est impossible humainement de laisser sans soutien un étudiant qui a du mal à manger une fois par jour, une famille avec des enfants, des migrants, des retraités

pauvres. Le dernier rapport de l'INSEE montre qu'il existe 5,1 millions de pauvres en France, 8,1% de la population active. 330.000 personnes dont des enfants n'ont pas de domicile fixe et sont baladés entre centres d'hébergement d'urgence et hôtels miteux.

L'éducation populaire : A la CGT, comme dans de nombreuses associations, nous faisons la promotion de l'éducation populaire qui dépasse la notion de sachant et d'apprenant. On a toutes et tous beaucoup à apprendre et nous avons aussi beaucoup à apprendre des autres, de leur culture, de leur métier, de leurs passions...C'est cette éducation populaire qui permettra un jour de dépasser cette société en crise économique, sociale pour une autre société de paix et de progrès humains.

Charité ou solidarité : A la CGT, on porte la solidarité et pas la charité pour respecter la dignité des personnes. Ainsi, au Secours Populaire, rien n'est gratuit : chacune et chacun participe un peu financièrement et surtout est invité à participer à l'action de l'association ce qui s'appelle la mise en mouvement. A ce titre, nous dénonçons les fondations des plus grands milliardaires avides de profits mais qui, pour tenter de sauver leur image, ont créé des fondations de charité. Ainsi la fondation de Bernard Arnaud a donné 200 millions d'euros (sur une fortune de 227 milliards) pour la reconstruction de Notre Dame de Paris.

Faut-il culpabiliser ? Face au désengagement de l'Etat, face à la défaillance des services publics, face à l'insuffisance de la recherche médicale, nous sommes saturés de sollicitations les plus diverses et les plus racoleuses tentant de nous faire culpabiliser.

A la CGT nous avons des valeurs de solidarité et nous savons quelles sont les associations qui correspondent le mieux à celles-ci. Nous savons aussi, comme pour nos cotisations syndicales, qu'une déduction fiscale est possible : 75% pour les associations de solidarité comme le Secours Populaire. Comme pour la Sécurité sociale, ne culpabilisons pas : donnons selon nos moyens et même des petits dons de quelques euros permettent de faire des merveilles. Et puis prenons connaissance des bilans d'activité de ces associations pour mesurer leur action !

Pour s'inspirer du magnifique poème de Paul ELUARD « j'écris ton nom LIBERTE »
Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer Solidarité

(1) : Henriette STEINBERG
Secrétaire Générale du Secours Populaire : Vigie et Aiguillon des services publics - Ne jamais baisser les yeux solidarité un jour, solidarité toujours.

(2) Bilan d'activité du Secours Populaire
<https://www.secourspopulaire.fr/app/uploads/2024/07/bilan-2023.pdf>



Solidarité

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE, PLUS QU'UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ

Pratiquement jour pour jour, quand des millions de personnes commémoraient à travers le monde le 80ème anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz par l'Armée rouge, le financier spéculateur poursuivi par la justice de son pays, **Donald Trump, nouveau président des États-Unis d'Amérique**, tenait des propos dignes d'un Hitler. Sans aucun scrupule, il préconisait d'évacuer les habitants de Gaza de leur territoire.

En termes politiques, ce que demande le président américain n'est autre chose que le nettoyage ethnique, condamné par la juridiction internationale. Même si, hélas, le nettoyage ethnique est parfois concrètement pratiqué, c'est la première fois depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale qu'il est formellement préconisé par un dirigeant, qui plus est celui de la grande puissance impérialiste. Au-delà des ambitions impérialistes de la puissance américaine (cf. par exemple les ambitions de Trump vis-à-vis du Canada, du Groenland et du Panama), ce qui se cache derrière ces propos brutaux, ce sont bien la possibilité d'exploitation de gisements gaziers et de nouvelles activités immobilières et spéculatives à Gaza au refit

des capitaux particulièrement israéliens et américains. Les propos brutaux de Trump ont, à juste titre, provoqué l'indignation des forces progressistes partout dans le monde, mais également de la part de certains gouvernements qui pourtant, dans les faits, partagent et mettent en place largement les options violentes et ultra-libérales du financier spéculateur américain. Ainsi, au sein de l'Union européenne la plupart des dirigeants se réfèrent-ils aux slogans et mots d'ordre de la nouvelle administration américaine pour renforcer les politiques de déréglementation, de privatisation et d'atteinte aux droits sociaux. Pour leur part, les capitalistes, à l'instar du milliardaire Bernard Arnault, profitent de l'occasion pour mener le chantage et exiger de nouvelles facilités.

S'agissant de la guerre israélo-palestinienne, certes la politique officielle de l'Union européenne consiste à défendre voire promouvoir le cessez-le-feu, mais dans les faits, la plupart des États européens continuent de vendre des armes que l'armée israélienne utilise contre le peuple palestinien. Pour notre action syndicale, la principale conclusion qu'on peut tirer de ces constats est que les politiques capitalistes et

les stratégies impérialistes sont intimement liées. En d'autres termes, notre combat pour défendre les intérêts des travailleurs, notre solidarité envers les peuples martyrs, et notre attachement à la paix et au désarmement ne s'opposent pas. Cela veut dire que la mobilisation nécessaire pour augmenter les salaires, réduire le temps de travail, établir l'égalité femmes/hommes, promouvoir les droits sociaux et développer les services publics ne doit pas nous empêcher de mobiliser aussi les travailleurs contre les stratégies impérialistes et colonialistes comme l'occupation des territoires ou le nettoyage ethnique. Autre conclusion : il est dangereux voire mortel de considérer (comme veulent le faire croire les patrons, la droite et l'extrême droite) que pour défendre les « intérêts nationaux », il faut que les travailleurs acceptent des sacrifices, comme en témoignent par exemple les débats parlementaires sur le budget et la Sécurité sociale.

En résumé, les mobilisations contre les politiques capitalistes et les stratégies impérialistes et colonialistes constituent les différents aspects du même combat. Sensibiliser et mobiliser les travailleurs pour défendre la paix et le désarmement (par exemple pour défendre le peuple Palestinien), ne met pas en arrière plan notre nécessaire combat quotidien dans l'entreprise pour augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail...

RAPPEL



5ÈME CONFÉRENCE DE L'UFR FINANCES CGT DU 2 AU 4 JUIN 2025 À QUIBERON

Cette 5ème conférence de Quiberon de juin 2025 sera l'occasion d'effectuer un bilan de son activité et de trouver les moyens et ressources en interne pour encore mieux accomplir son rôle qui est d'assurer la défense et l'amélioration des conditions de vie des retraité-e-s, veufs ou veuves de salarié-e-s des syndicats affiliés à la fédération des Finances CGT

Si tu souhaites y participer, dès à présent prends contact avec ton syndicat

22 JANVIER 2025 : 4 ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES (TIAN)... QU'AUCUNE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES N'A RATIFIÉ.

A la demande des mouvements de paix japonais, le Mouvement de la Paix et la CGT, avec le soutien du Collectif national des marches pour la paix, ont accueilli du 22 au 27 janvier une délégation japonaise conduite par l'association Nihon HIDANKYO, qui représente les survivants des bombardements atomiques par les USA sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945.

Lors de la cérémonie d'attribution du Prix Nobel, Monsieur Shigemitsu Tanaka, vice-président, survivant du bombardement atomique sur Nagasaki a déclaré : « Les Hibakusha souhaitent de tout cœur que, plutôt que de dépendre de la théorie de la dissuasion nucléaire, qui suppose la possession et l'utilisation d'armes nucléaires, nous n'autorisions pas la possession d'une seule arme nucléaire.

Je demande donc à tous les habitants de la planète de discuter ensemble de ce qu'il faut faire pour éliminer les armes nucléaires et d'exiger des gouvernements qu'ils prennent des mesures pour atteindre cet objectif »

Jeudi 23 janvier 2025 meeting/rassemblement dans le patio CGT à Montreuil. (Cf "Plus forts ensemble n°71 page 14).

Dimanche 26 janvier rassemblement face à la base de sous-marins nucléaires de l'île Longue (Finistère).

Billet d'humeur

Le projet de budget 2025 envisage une hausse de l'impôt sur les sociétés (IS) dont on ignore le montant. Mais monsieur Martin, responsable du MEDEF, qui évalue cette hausse à 40% la trouve particulièrement excessive. Selon lui ce supplément d'impôt met gravement en cause la compétitivité des entreprises, il précise aussi que « toutes les entreprises qui pourront partir partiront, et elles auront raison » ce qui ne l'empêche pas dans le même temps d'affirmer un patriotisme sans faille ! On parle souvent de « populisme » en matière politique, ne pourrait on, avec ce monsieur, parler de « populisme » économique, soit affirmer des arguments très simplistes, pour flatter une opinion crédule.

L'IS ne constitue par une véritable charge pour l'entreprise : jamais cet impôt n'impute le résultat ni ne diminue le bénéfice. C'est une affectation du résultat constaté, il ne diminue celui-ci mais il participe à son affectation, sa répartition. Comme la distribution du bénéfice aux actionnaires rémunère le capital investi, l'IS rémunère la mise à disposition par l'Etat d'un environnement matériel favorable à l'activité : routes, ports, voies ferrées... ou plus intellectuel : règles juridiques sécurisant les transactions, protection des brevets... Si l'on considère l'IS comme une charge de l'entreprise, ne faudrait il pas en faire de même avec les distributions de bénéfices aux actionnaires ?

En revanche ce qui est exact c'est qu'une augmentation de l'IS diminue la masse financière disponible et donc les possibilités d'investissements futurs, sauf si cette somme s'impute sur la distribution des bénéfices qui est donc réduite d'autant.

Sachant que les distributions de résultats s'élèvent à 80 milliards pour 2022 et 97 milliards en 2023, que les aides d'Etat sont de l'ordre de 200 milliards annuels (chiffre global généralement admis) le versement supplémentaire d'IS serait presque insignifiant. En revanche il n'est pas dérisoire d'impliquer les entreprises et leurs actionnaires dans la confection d'un budget.